



SEIZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Rapport du Directeur général

Deuxième rapport supplémentaire: Activités du Centre international d'information de sécurité et de santé au travail (CIS) en 2000-01

1. Le présent rapport d'activités du CIS porte sur la période biennale 2000-01. Pour le rapport relatif à la période biennale précédente, on se reportera au document GB.277/17/3.

Objectifs

2. Le CIS poursuit l'objectif stratégique du Secteur de la protection sociale qui consiste à accroître l'étendue et l'efficacité de la protection sociale pour tous. Comme la plus grande part du budget du CIS est financée par le Programme focal sur la sécurité et la santé au travail et sur l'environnement (SafeWork), le centre soutient les objectifs opérationnels de SafeWork qui consistent à promouvoir la ratification et la mise en application des normes internationales et à mobiliser les mandants de l'OIT en vue de cibler les conditions dangereuses sur le lieu de travail et de prendre des mesures efficaces pour les éliminer. Le réseau des centres nationaux du CIS comprend des centres d'inspection du travail, des organismes de sécurité sociale, des instituts parapublics de sécurité et de santé au travail et des confédérations de syndicats et d'employeurs. Certains centres du CIS, rattachés au gouvernement, se trouvent dans les ministères de la Santé ainsi que dans les ministères du Travail. Le réseau des centres dessert à son tour tous les acteurs du monde du travail, au niveau national, et plus particulièrement les entreprises. Cette mise en réseau permet au CIS de renforcer la base de connaissances du BIT et de faciliter les échanges d'informations permettant à ceux qui ont des problèmes d'entrer en contact avec ceux qui ont des solutions, et ce, dans l'intérêt réciproque des parties.

Réalisations

3. Alors qu'on assiste à une réduction des effectifs aussi bien au sein de l'OIT que dans ses Etats Membres, le CIS n'a pas constaté de baisse sensible du nombre de ses abonnés: il a publié 12 numéros de son bulletin bimestriel et a élaboré plus de 4 000 résumés de publications récentes sur la sécurité et la santé au travail à l'intention de distributeurs d'informations qui les rendent pour le compte du CIS.

4. Le CIS a continué de répondre, dans la mesure du possible, aux demandes d'information émanant de personnes étrangères au système du CIS ou de les orienter vers des centres ou d'autres parties compétentes.
5. Les projets du CIS financés par le FINNIDA ont subi des réductions budgétaires. L'African Newsletter et l'Asian-Pacific Newsletter on occupational safety and health ont publié six numéros chacun; des spécialistes de l'information sur la sécurité et la santé de cinq pays ont pu assister aux réunions des centres du CIS et aux ateliers y relatifs. Pour assurer une certaine continuité, le temps qu'un donateur étudie un projet proposé dans la région du Mékong, certaines ressources ont été reportées sur l'année 2002. En l'an 2000, le Projet régional asien (RAS/90/M16/FIN) a été supervisé par un expert associé travaillant à Bangkok, avec l'aide d'un expert de la santé et de la sécurité au travail appartenant à l'Equipe consultative multidisciplinaire pour l'Asie de l'Est (EASMAT). Après le transfert de l'expert associé à un autre poste à Bangkok, le projet a été géré depuis Genève avec les conseils de l'expert de l'EASMAT. Le projet interrégional axé sur l'Afrique (INT/89/M12/FIN) est géré depuis Genève depuis 1995, date à laquelle les ressources sont tombées bien en deçà du niveau nécessaire pour maintenir une équipe administrative sur le terrain.
6. Le CIS a continué de participer au Programme international OIT/OMS/PNUE sur la sécurité chimique, en vue notamment de produire et diffuser les fiches internationales de sécurité chimique (ICSC). Ces fiches sont produites par des institutions nationales et soumises à une évaluation collégiale lors de réunions périodiques d'experts. Les données ont été fournies au secrétariat du PISC et un chimiste appartenant à l'équipe du CIS a participé aux quatre évaluations collégiales qui ont eu lieu pendant la période biennale. La collecte des fiches sur le site Web de l'OIT a été améliorée, et un centre collaborateur a reçu une aide pour stocker les versions hongroises des fiches de sécurité sur le site Web. Un forum de discussion à circuit fermé a été établi sur le site Web de l'OIT au bénéfice des institutions et des experts participants.
7. Un portail Web a été créé en collaboration avec le Centre national canadien pour permettre aux centres nationaux et collaborateurs d'obtenir davantage d'informations sur eux-mêmes et sur leur situation nationale qu'avec le répertoire des centres sur le site du CIS. Le CIS a fourni des pages spéciales pour établir des liens entre le site Web de l'OIT et celui de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail.
8. Des réunions générales des centres du CIS ont eu lieu au cours des deux années de la période biennale. En l'an 2000, la Commission irlandaise de sécurité et de santé a accueilli la réunion, organisée pour permettre aux participants d'assister à une conférence de deux jours sur la sécurité et la santé au travail qui a eu lieu à la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, près de Dublin. En 2001, le CIS a organisé lui-même la réunion à Genève. Comme en l'an 2000, la réunion a duré plus de deux jours et a donné l'occasion aux centres de faire part de leurs besoins et de leurs préoccupations au personnel du CIS. La réunion des centres de l'an 2001 a été précédée par deux jours d'atelier sur le thème général «Travailler plus intelligemment, pas plus durement». Les centres ont continué de recevoir un bulletin mensuel qui est diffusé sous forme électronique par un éditeur multimédia bénévole du Royaume-Uni. Une édition du bulletin sur support papier continue d'être distribuée gratuitement par le Centre national belge.
9. Des centres collaborateurs en Italie et aux Etats-Unis sont venus rejoindre le réseau des centres de coordination nationaux du CIS, tandis que deux centres ont fusionné en Allemagne. Des contacts continus avec les responsables des projets de coopération technique en Europe orientale et en Asie centrale ont permis d'entamer des dialogues qui, dans le cas de l'Ukraine et du Kazakhstan, devraient conduire à la désignation de centres

nationaux dans ces pays pendant la période biennale 2002-03. En janvier 2002, la répartition régionale des centres nationaux était la suivante: Afrique: 20; Amériques et Caraïbes: 17; Etats arabes: 4; région Asie-Pacifique: 21; Europe et Asie centrale: 28. Pour les centres collaborateurs, les chiffres étaient les suivants: Afrique: 5; Amériques et Caraïbes: 5; Etats arabes: 2; région Asie-Pacifique: 14; Europe et Asie centrale: 11.

10. Le nombre de pages Web consultées chaque mois sous la rubrique CIS du site Web de l'OIT est passé de 13 400 en janvier 2000 à 280 500 en décembre 2001. (Cette multiplication par 20 ou augmentation de «2000 pour cent» a été définie de manière incorrecte comme «une multiplication par 2000» dans l'introduction du Programme et budget du CIS pour 2002-03.) Le nombre mensuel de visiteurs, tel qu'il a été estimé compte tenu du nombre des différentes adresses Internet enregistrées pour les visiteurs des pages CIS est passé de 1 246 à 8 799 pendant la période biennale. Dans la mesure où l'on peut définir le lieu géographique de ces visiteurs en fonction des adresses Internet, il est évident qu'ils viennent de tous les continents, et pas seulement des pays industrialisés. Les pages qui ont connu le plus de succès ont été les fiches internationales de sécurité chimique.
11. Le second des quatre volumes de la version française de l'Encyclopédie de sécurité et de santé au travail du BIT a été imprimé et l'indexage d'une part substantielle de l'ouvrage a été achevé. Dans des institutions associées, les traductions espagnoles, russes et chinoises commencées lors de la période biennale précédente ont été publiées et la traduction japonaise est désormais terminée. De grandes sections de l'encyclopédie ont été traduites et publiées en coréen.

Points faibles

12. Il n'a pas été procédé, comme prévu, à l'augmentation de la version espagnole de la base de données bibliographique du CIS. En raison d'un quiproquo relatif à la réorganisation des institutions nationales, ce n'est que tardivement au cours de la période biennale que le CIS s'est rendu compte que le Centre national espagnol continuait de produire des traductions imprimées de résumés du CIS; il n'a donc pas essayé d'obtenir les fichiers informatiques correspondants pour les intégrer avec les versions anglaises et françaises. Les mécanismes de ce processus qui ont été mis en place en 1998-99 sont restés entièrement fonctionnels et vont être relancés en 2002-03.
13. Les quatre volumes de la version française de l'Encyclopédie de sécurité et de santé au travail du BIT n'ont pas pu être publiés.
14. Contrairement aux attentes exprimées dans le rapport sur la période biennale 1998-99, aucune autre fiche internationale de risques par profession n'a été produite et aucune donnée n'a été ajoutée à la base de données des institutions nationales de sécurité et de santé au travail. Cette lacune est imputable à la réaffectation du personnel du BIT qui était responsable de ces projets et, pour ce qui est des fiches de risques, à l'incapacité d'une institution nationale clé à participer à ce processus.

Situation financière

15. L'affectation au titre du budget ordinaire a dû être réajustée compte tenu de nouvelles priorités émergentes dans le secteur, ce qui a retardé la production de publications et autres services d'information, réduisant ainsi les recettes extrabudgétaires provenant des

ventes et des droits d'auteurs. Conformément à l'engagement pris dans le Programme et budget du CIS pour la période biennale ¹, la réduction des dépenses a été proportionnelle, de sorte que les comptes du centre ont été clos avec le montant prévisionnel des réserves pour commencer la période biennale 2002-03.

- 16.** En 2000-01, la contribution de l'OIT au titre du budget ordinaire a été de 8/10 années de travail des services organiques et de 10/00 années de travail des services généraux, contre 11/00 années de travail des services organiques et 11/03 années de travail des services généraux pour 1998-99. SafeWork a également contribué à hauteur de 97 506 dollars E.-U. (136 416 dollars E.-U. prévus dans le GB.276/PFA/5/1) aux coûts non afférés au personnel pour 2000-01, contre 175 520 dollars E.-U. en 1998-99. (Le CIS a bénéficié de l'aide ponctuelle de personnel de la catégorie des services organiques et des services généraux qui était comptabilisé dans le budget ordinaire de SafeWork, de même que de crédits de mission de SafeWork. Cent soixante mille dollars E.-U. supplémentaires provenant des réserves de l'OIT ont été affectés à la version française de l'Encyclopédie du BIT, portant la contribution totale de l'OIT à 2 336 657 dollars E.-U.)
- 17.** Les recettes extrabudgétaires se sont élevées à 438 661 dollars E.-U., dont 306 943 dollars E.-U. provenaient de la vente de services d'information et 131 718 de contributions et de droits d'auteur. Les recettes totales se sont donc chiffrées à 2 775 318 dollars E.-U.
- 18.** Les dépenses totales pour la période biennale ont été de 3 257 340 dollars E.-U., dont 2 336 657 dollars E.-U. ont été imputés sur le budget ordinaire de l'OIT (71 pour cent des dépenses totales, contre 75 pour cent en 1998-99). La différence entre les recettes et les dépenses provenait de fonds reportés de l'exercice 1998-99.
- 19.** Les dépenses affectées aux deux projets de coopération technique mentionnés au paragraphe 5 ci-dessus se sont chiffrées à 38 317 dollars E.-U. en Afrique et à 108 943 dollars E.-U. dans la région Asie-Pacifique.
- 20.** Comme pour les deux périodes biennales précédentes, la diminution des recettes a été compensée par l'érosion naturelle du personnel. Un membre de la catégorie des services organiques qui avait pris un poste sur le terrain à la fin de la période biennale 1998-99 n'a pas été remplacé. Un autre membre de la catégorie des services organiques dont le temps avait été réparti entre le CIS et un autre service du programme SafeWork a été entièrement intégré dans ce dernier. L'agent du service financier du CIS a pris sa retraite et un autre membre de la catégorie des services généraux a accepté un poste dans un autre programme. De fait, compte tenu de l'incapacité du personnel restant à assurer une certaine continuité, à contrôler la qualité des institutions et les bases de données sur les valeurs limites d'exposition, il n'a pas été possible d'obtenir les résultats escomptés pour cette période biennale.
- 21.** Bien que plusieurs milliers d'exemplaires de la version anglaise de l'Encyclopédie du BIT aient été vendus, le CIS n'a perçu aucun pourcentage sur les recettes pendant cette période biennale. Il espère que l'accord sur le partage des recettes conclu en 1998 entre le CIS et le Bureau des publications finira par être honoré.

¹ Document GB.276/PFA/5/1.

Tendances

22. Le nombre des abonnements est resté suffisant pour couvrir les coûts d'externalisation de la plupart des travaux de résumés analytiques et d'indexage, d'impression et de diffusion du bulletin bimestriel du CIS ainsi que d'établissement de copies d'archivage des documents. Le nombre des abonnés au bulletin a néanmoins diminué de 10 pour cent. Les comptes débiteurs restent malheureusement nombreux: près d'un tiers des facturations sont restées impayées, la plus forte proportion se trouvant dans les pays en développement. Il a été décidé, à la fin de la période biennale 2000-01, de cesser de vendre les abonnements aux CD ROM qui ne comportent pas de données du CIS, afin de réduire la charge de travail qui pèse sur le préposé aux abonnements. Cette décision a été prise en premier lieu parce que le préposé aux abonnements avait repris une bonne partie des fonctions assumées naguère par l'agent chargé du service financier, mais aussi parce qu'il va sans doute consacrer davantage de temps à la relance de certains arriérés.
23. S'il était vrai que l'on puisse aisément trouver une réponse à toute question sur Internet, les gens ne continueraient pas à envoyer des demandes au CIS et à son réseau; puisqu'ils le font par courrier électronique, il est probable qu'ils ont eux-mêmes accès à Internet. Toutefois, la pertinence du travail bibliographique effectué actuellement par le CIS peut être remise en question au motif que, faute de moyens sophistiqués, il ne peut que fournir des entrées dans la littérature axée sur la sécurité et la santé au travail. Le fait que le Web fournisse de plus en plus d'entrées, pour autant que ce ne soit pas les mêmes, mérite étude et réflexion. C'est cette étude qui est en cours dans le cadre de l'examen d'ensemble dont fait actuellement l'objet le programme SafeWork.
24. Faute de temps, il n'a pas été possible de procéder à l'analyse approfondie de l'utilisation qui est faite du site Web du CIS. Toutefois, il apparaît que les fiches internationales de sécurité chimique sont la rubrique du site qui a le plus de succès. Bien qu'aucune fiche (aucune fiche chimique) n'attire à elle seule plus de 100 consultations par mois, le nombre total de consultations des fiches internationales de sécurité chimique a dépassé les 100 000 en décembre 2001, soit quelque 60 pour cent du «trafic» total enregistré sur le site du CIS. D'autres documents sont également très prisés, comme les bulletins d'informations et les calendriers d'événements, le rapport sur les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail, établi à la demande de l'International Occupational Hygiene Association, il y a quelques années, ainsi que les normes de l'OIT (qui ont des liens avec la base de données ILOLEX). Leur grand nombre laisse à penser que les informations en texte intégral, notamment les guides pratiques, devraient recevoir une haute priorité à l'avenir. Si le CIS peut faire en sorte que davantage d'utilisateurs aient recours à davantage de ces documents, en réunissant les références de ces documents plutôt qu'en les traitant et les publiant lui-même, les utilisateurs préfèrent avoir immédiatement ces documents en main (ou sur écran) plutôt que de poursuivre des chaînes de citations; l'enjeu consiste donc à répartir judicieusement les ressources entre les publications prêtes à l'emploi, telles que l'Encyclopédie du BIT ou les fiches internationales de sécurité chimique, d'une part, et le matériel de référence secondaire, d'autre part.

Genève, le 5 février 2002.